



LA LETTRE D'INFORMATION

20 NOVEMBRE 2024 - #165



Développement des énergies renouvelables et de récupération dans le Val-d'Oise

État des lieux et potentiels

Le développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération est un enjeu fort des politiques européennes, nationales et régionales. Des objectifs ambitieux ont été fixés sur les plans européens et nationaux et, un peu partout, des dynamiques de territoires et des projets d'installation voient le jour.

Dans ce contexte, le Département du Val d'Oise, désireux de disposer d'une meilleure connaissance des énergies renouvelables et de récupération sur son territoire en vue de construire une stratégie de développement, a sollicité l'AREC pour l'accompagner.

Cette étude dresse un état des lieux des installations existantes et en projet, analyse l'écosystème d'acteurs et de démarches territoriales. Les potentiels de développement sur le territoire ont été analysés sur l'ensemble des filières énergétiques : électricité (solaire, éolien, hydraulique), chaleur (géothermie profonde et de surface, bois-énergie, chaleur fatale, réseaux de chaleur), gaz (méthanisation, hydrogène, nouvelles filières).

CONSULTER L'ÉTUDE



Le syndic de copropriété, acteur du territoire en Île-de-France?

Replay audio du petit déjeuner décideurs-chercheurs (06/11)

L'Île-de-France a expérimenté dès les années 2000 l'accompagnement public des copropriétés. L'enjeu est de taille : 40 % des logements franciliens se situent dans des copropriétés. Or, malgré la montée en puissance des dispositifs publics, l'action locale exclut encore trop souvent un acteur incontournable de la gestion des copropriétés : le syndic.

Une recherche financée par le PUCA et pilotée par L'Institut Paris Region vise à faire connaître les syndicats professionnels, leurs pratiques et leurs contraintes. Nombre d'entre eux revendiquent un ancrage territorial fort et une bonne connaissance de leur périmètre d'implantation et de leurs immeubles. Alors que les collectivités territoriales ont besoin de partenaires compétents pour prévenir la dégradation des copropriétés et accompagner leur rénovation énergétique, comment ces acteurs peuvent-ils mieux travailler ensemble ? Comment tenir compte des syndicats et de leurs besoins dans les politiques locales ciblant le parc privé ?

Ce petit-déjeuner a été l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement des cabinets de syndicats en Île-de-France et de débattre des conditions pouvant faciliter ou freiner la construction de relations constructives et partenariales entre syndicats et collectivités territoriales.

ÉCOUTER LE REPLAY AUDIO

AGENDA

04/12

Pilotage des bâtiments tertiaires
Conférence AREC / Améliorons la ville

CONSULTATIONS

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)
État

Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
État

À VOIR AUSSI

- 25/11** **Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique : les agences du RARE partagent leurs retours d'expérience**
Avec la participation de l'Ademe, de l'AREC Île-de-France et de l'ARB Île-de-France
- 26/11** **Transition écologique et juste, comment agir dans les territoires ?**
Atelier Teddif
- 28/11** **Quelle(s) trajectoire(s) de décarbonation pour l'Île-de-France ?**
Assises du Grand Paris

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



Voir également

Offres d'emploi | Formations | Médiathèque

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15

Tél. : 01 77 49 77 49

Partagez ce numéro sur vos réseaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)